

Ecrêtement de la production imposé par l'opérateur du réseau brésilien

19 Août 2024

Ecrêtement de la production imposé par l'opérateur du réseau brésilien

Voltaia (Euronext Paris, code ISIN : FR0011995588), acteur international des énergies renouvelables, annonce que l'opérateur du réseau de transmission brésilien impose actuellement un écrêtement prononcé dans certaines parties du réseau qui impacterait fortement l'EBITDA 2024 de Voltaia s'il se prolongeait au cours des prochains mois et s'il n'était pas compensé financièrement. Voltaia mène une série d'actions pour réduire la durée de cet écrêtement et être financièrement compensé.

Un écrêtement consiste, pour un opérateur d'un réseau de transmission, à limiter le transport, pendant une période donnée, de tout ou partie du potentiel de production électrique d'une centrale, afin notamment de maintenir la stabilité du réseau de transmission.

Au Brésil, à l'instar des autres grands réseaux électriques mondiaux, les écrêtements ont été rares au cours des précédentes décennies. Cependant, à la suite d'un *black out* en août 2023, l'opérateur brésilien a commencé à écrêter une partie inhabituellement élevée de la production afin de réduire au maximum les risques d'instabilité. Le réseau s'avérant stable, les écrêtements ont progressivement diminué pour devenir marginaux fin 2023.

Constatant la reprise d'un niveau prononcé d'écrêtement, Voltaia a rencontré plusieurs fois l'opérateur brésilien du réseau de transmission. Le volume d'écrêtement de la production de Voltaia dans le nord-est du réseau pourrait être élevé pendant une période qui pourrait durer plusieurs mois, notamment à cause du retard de la construction de nouvelles lignes de transmission pour renforcer le réseau dans le nord-est du pays.

Voltaia, au sein d'un collectif de producteurs d'électricité et à travers des associations professionnelles, ainsi que directement, mène actuellement une série de démarches au Brésil :

- Plusieurs actions contentieuses, déjà initiées en 2023, sont en cours devant les juridictions fédérales et locales, la loi prévoyant des compensations financières s'appliquant notamment aux centrales de Voltaia ¹.
- Des discussions constructives sont menées en parallèle avec l'opérateur du réseau et les autorités publiques afin d'accélérer au moins une partie des compensations financières et de réduire la durée des écrêtements en cours.

Voltaia est confiant quant à l'efficacité de ces démarches, mais le chiffrage précis de l'effet financier de l'écrêtement sur l'EBITDA 2024 est difficile à établir à ce stade. Voltaia estime que, si le scénario communiqué par l'opérateur du réseau se confirmait, si Voltaia n'était pas compensé financièrement et si le taux de change EUR/BRL moyen du second semestre se situait à environ 6, son EBITDA 2024 serait amputé d'environ 40 millions d'euros.

Au premier semestre 2024, l'écrêtement brésilien a été faible conformément aux prévisions de Voltaia. Pour la même période, Voltaia prévoit un EBITDA consolidé pour le Groupe d'environ 75 millions d'euros ², en croissance de +33% par rapport au premier semestre 2023.

Au second semestre, l'impact des écrêtements en cours serait accentué par la saisonnalité de la production, traditionnellement plus élevée au second semestre qu'au premier, et par une ressource éolienne et solaire qui devrait être au cours du second semestre 2024 supérieure à la moyenne de long terme compte tenu des niveaux constatés depuis début juillet et prévus jusqu'à fin décembre par les instituts de prévisions météorologiques.

Les organisations professionnelles regroupant les producteurs d'électricité tels que Voltaia considèrent que la démarche d'extrême prudence appliquée par l'opérateur du réseau ne serait pas requise techniquement. La perte du potentiel de production électrique, à terme mauvaise pour l'économie brésilienne, serait donc évitable. Elles estiment comme Voltaia que les producteurs doivent être compensés financièrement, comme en témoigne l'action contentieuse qu'elles ont initié.

Voltaia prévoit donc que des solutions techniques et financières seront trouvées avec les autorités brésiliennes. Voltaia réaffirme donc ses ambitions 2027, et notamment son ambition d'EBITDA normatif ³ d'environ 475 millions d'euros, dont environ 430 millions d'euros provenant des Ventes d'énergie.

Voltaia réitère également ses objectifs de capacité :

- En 2024 : capacité en exploitation et construction à environ 3,3 GW, dont environ 2,5 GW en exploitation.
- En 2027 : capacité en exploitation et construction supérieure à 5 GW, dont environ 4,2 GW en exploitation.

Sébastien Clerc, Directeur général de Voltaia, déclare : « *Bien que nous soyons surpris par l'annonce d'un niveau d'écrêtement anormalement élevé au Brésil, nous sommes confiants quant à l'efficacité des actions collectives et propres à Voltaia visant à le minimiser et le faire compenser financièrement. Nous tiendrons nos actionnaires informés au fur et à mesure des progrès effectués* ».

Prochain rendez-vous : **Résultats semestriels 2024**, le 5 septembre 2024 (avant bourse)

DECLARATIONS PROSPECTIVES

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à » « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Voltaia

estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Voltalia qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à l'évolution du prix de vente de l'électricité produite par Voltalia, à l'évolution du contexte réglementaire dans lequel Voltalia évolue ainsi qu'à la compétitivité des énergies renouvelables et d'autres facteurs qui peuvent affecter la capacité de production ou la rentabilité des sites de production de Voltalia ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Voltalia auprès de l'Autorité des marchés financiers y compris ceux énumérés à la section 2.2 « Facteurs de risque » du Document d'Enregistrement Universel 2023 de Voltalia déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 avril 2024. Voltalia ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation.

A propos de Voltalia (www.voltalia.com)

Voltalia est un acteur international des énergies renouvelables. Le Groupe produit et vend de l'électricité issue de ses installations éoliennes, solaires, hydrauliques, biomasse et de stockage. Il dispose d'une puissance en exploitation et en construction de 3,1 GW et d'un portefeuille de projets en développement d'une capacité totale de 16,6 GW.

Voltalia est également prestataire de services et accompagne ses clients en renouvelable pendant toutes les étapes des projets, de la conception à l'exploitation-maintenance.

Pionnier sur le marché des entreprises, Voltalia propose enfin une offre globale à celles-ci allant de la fourniture d'électricité verte aux services d'efficacité énergétique, en passant par la production locale de sa propre électricité.

Fort de plus de 1 850 collaborateurs dans 20 pays sur 3 continents, Voltalia possède une capacité d'action mondiale pour ses clients.

Voltalia est coté au marché réglementé d'Euronext à Paris (FR0011995588 – VLTSA) et fait partie des indices Euronext Tech 40 et CAC Mid&Small. L'entreprise est également incluse dans le Gaïa-Index, l'indice des valeurs moyennes responsables.

Voltalia
Email: invest@voltalia.com
T. +33 (0)1 81 70 37 00

Relations Presse Seitosei.Actifin - Jennifer Jullia
jennifer.jullia@seitosei-actifin.com
T. +33 (0)1 56 88 11 19

¹ Concernant les écrêtements de 2023 comme de 2024.

² Les résultats du premier semestre 2024 seront annoncés le 5 septembre 2024 (avant bourse). Les comptes, dont les procédures d'audit sont en cours, n'ont pas encore été arrêtés. Les chiffres présentés sont des estimations.

³ « EBITDA normatif » estimé au 31 décembre 2027 calculé avec un taux de change EUR/BRL moyen annuel de 5,5 et une production éolienne, solaire et hydraulique correspondant à la moyenne sur le long terme.

Pièce jointe

- [Ecrêtement de la production imposé par l'opérateur du réseau brésilien](#)